



## **Commune de Tonneins**

**Pôle des Affaires Juridiques et de l'Achat Public - Services Mutualisés  
Place Zoppola  
47400 Tonneins**

**Avis d'appel public à la  
concurrence**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

Commune de Tonneins

Place Zoppola

Pôle des Affaires Juridiques et de l'Achat Public -

Services Mutualisés

47400 Tonneins

Téléphone : 05.53.79.83.19

Adresse internet : <http://www.mairie-tonneins.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :**

Aménagement de bureaux au R+1 de l'ancienne caserne des pompiers de Tonneins : menuiseries intérieures

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

**Lieu principal d'exécution :**

Place Zoppola - TONNEINS

Code NUTS : FRI14

**CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 44115800-7

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %  
Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Il n'est pas prévu d'avance.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

**Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

**1. Critère Délai d'exécution pondéré à 10 %.**

Ce critère sera noté au vu du mémoire justificatif fourni par le candidat et plus particulièrement, aux renseignements sur le programme d'exécution des ouvrages indiquant : L'organigramme et la présentation de l'équipe dédiée à l'exécution du marché, y compris les cotraitants et sous-traitants (études d'exécution, réalisation des travaux) ; rôle de chacun ; interlocuteurs privilégiés de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre ; moyens matériels et techniques mis en œuvre ; prise en compte des contraintes liées au site.

Le planning hommes/jours permettant de démontrer l'adéquation des moyens humains affectés à l'opération avec le planning prévisionnel des travaux

**2. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.**

Ce critère sera noté au vu du montant porté dans l'acte d'engagement par le candidat

**3. Critère Valeur technique pondéré à 30 %.**

Ce critère sera jugé au vu du mémoire justificatif et plus particulièrement des points suivants :

a. Les indications concernant la provenance des principales fournitures et, éventuellement, les références des fournisseurs correspondants (fiches matériaux à joindre en annexe du mémoire).

b. Une note sommaire indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité sur le chantier, les installations d'hygiène prévues, ainsi que les modalités de nettoyage de chantier prévues

c. Les mesures prises visant à la protection de l'environnement notamment les dispositions envisagées pour la gestion, la valorisation et l'élimination des déchets conformément à la réglementation en vigueur.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : 2019T12M

La présente consultation fait suite à une précédente consultation infructueuse.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2019*

*Date limite de réception des offres : 05/03/2019 à 12:00*

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Bordeaux

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique.

**Profil d'acheteur :** <https://demat-ampa.fr/>

**Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**